Nations Unies A/C.5/71/23

Assemblée générale

Distr. générale
30 juin 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Cinquième Commission
Point 149 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

Note du Secrétaire général

1. Conformément à la procédure de répartition approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/221 B et dans sa résolution sur le financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)[1], la présente note indique le montant à approuver par l'Assemblée pour chacune des opérations de maintien de la paix, ainsi que la part revenant à celles-ci dans les ressources à prévoir pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et le Centre de services mondial d'Entebbe (voir annexe).

2. Une note indiquant les montants approuvés pour toutes les opérations de maintien de la paix sera publiée une fois que l'Assemblée générale se sera prononcée sur les recommandations de la Cinquième Commission.

3. La Cinquième Commission est invitée à prendre acte de la présente note.

[1] Voir le document A/C.5/71/L.47, dont les membres de la Commission sont saisis.

17-10962 (F) 050717 060717

Merci de recycler

Annexe

Opérations de maintien de la paix : crédits que l'Assemblée générale est appelée à approuver pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

(En dollars des États-Unis)

	Montants que l'Assemblée générale est appelée à approuver (compte d'appui, Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et Centre de services régional d'Entebbe non compris)			*Répartition proportionnelle des ressources destinées*						*Montant total des crédits demandés*	
				Au compte d'appui		*À la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi*		*Au Centre de services régional d'Entebbe*			
	Montant brut	*Recettes provenant des contributions du personnel*	*Pourcentage*	*Montant brut*[a]	*Recettes provenant des contributions du personnel*	*Montant brut*[b]	*Recettes provenant des contributions du personnel*	*Montant brut*[c]	*Recettes provenant des contributions du personnel*	*Montant brut*	*Recettes provenant des contributions du personnel*
MINURSO	52 000 000	2 131 900	0,82	2 629 800	229 400	657 600	50 500	303 800	28 100	55 591 200	2 439 900
MINUSCA	882 800 000	11 933 900	13,87	44 645 600	3 894 600	11 163 300	857 300	5 158 100	477 900	943 767 000	17 163 700
MINUSMA	1 048 000 000	13 325 900	16,47	53 000 300	4 623 400	13 252 400	1 017 700	6 123 300	567 300	1 120 376 000	19 534 300
MINUSTAH[d]	90 000 000	1 601 200	1,41	4 551 500	397 000	1 138 100	87 400	–	–	95 689 600	2 085 600
MONUSCO	1 141 848 100	28 850 500	17,95	57 746 500	5 037 400	14 439 100	1 108 900	6 671 700	618 100	1 220 705 300	35 614 900
MINUAD[e]	486 000 000	12 358 900	7,64	24 578 400	2 144 100	6 145 700	472 000	2 839 600	263 100	519 563 700	15 238 100
FNUOD	57 653 700	1 371 000	0,91	2 915 700	254 300	729 100	56 000	–	–	61 298 500	1 681 300
UNFICYP	54 000 000	2 197 900	0,85	2 730 900	238 200	682 900	52 400	–	–	57 413 800	2 488 500
FINUL	483 000 000	12 240 200	7,59	24 426 600	2 130 800	6 107 700	469 000	–	–	513 534 300	14 840 000
FISNUA	266 700 000	2 340 500	4,19	13 487 800	1 176 600	3 372 500	259 000	1 558 300	144 400	285 118 600	3 920 500
MINUK	37 898 200	3 559 400	0,60	1 916 600	167 200	479 200	36 800	–	–	40 294 000	3 763 400
MINUL	110 000 000	4 676 200	1,73	5 563 000	485 300	1 391 000	106 800	–	–	116 954 000	5 268 300
MINUSS	1 071 000 000	18 310 300	16,83	54 163 400	4 724 800	13 543 200	1 040 100	6 257 700	579 700	1 144 964 300	24 654 900
BANUS	582 000 000	5 026 400	9,15	29 433 300	2 567 600	7 359 600	565 200	3 400 600	315 000	622 193 500	8 474 200
Total	**6 362 900 000**	**119 924 200**	**100,00**	**321 789 400**	**28 070 700**	**80 461 300**	**6 179 100**	**32 313 100**	**2 993 600**	**6 797 463 800**	**157 167 600**

Abréviations : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban; FISNUA = Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei; FNUOD = Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement; MINUAD = Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour; MINUK = Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo; MINUL = Mission des Nations Unies au Libéria; MINURSO = Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud; MINUSTAH = Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; UNFICYP = Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

(*Voir notes page suivante*)

(*Notes du tableau*)

[a] Le montant des crédits approuvés pour le compte d'appui au titre des opérations de maintien de la paix s'élève à 325 800 000 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 611 300 dollars, des recettes diverses de 2 238 200 dollars et l'excédent du Fonds de réserve pour le maintien de la paix, d'un montant de 1 161 100 dollars, au titre de l'exercice 2015/16.

[b] Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour la Base de soutien logistique de Brindisi s'élève à 81 000 000 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 58 200 dollars et des recettes diverses de 480 500 dollars, au titre de l'exercice 2015/16.

[c] Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour le Centre de services régional d'Entebbe s'élève à 32 313 100 dollars, ce qui représente le montant total des dépenses à engager, soit 33 000 000 dollars, déduction faite d'un montant de 686 900 dollars à imputer sur les crédits qui seront ouverts pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, tel qu'il pourrait être approuvé par l'Assemblée générale. Le montant de 32 313 100 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des missions de maintien de la paix clientes du Centre : BANUS, FISNUA, MINUAD, MINURSO, MINUSCA, MINUSMA, MINUSS et MONUSCO.

[d] L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre du fonctionnement de la Mission, pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2017, des dépenses d'un montant total maximum de 90 000 000 dollars.

[e] L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre du fonctionnemet de l'Opération, pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2017, des dépenses d'un montant total maximum de 486 000 000 dollars.